

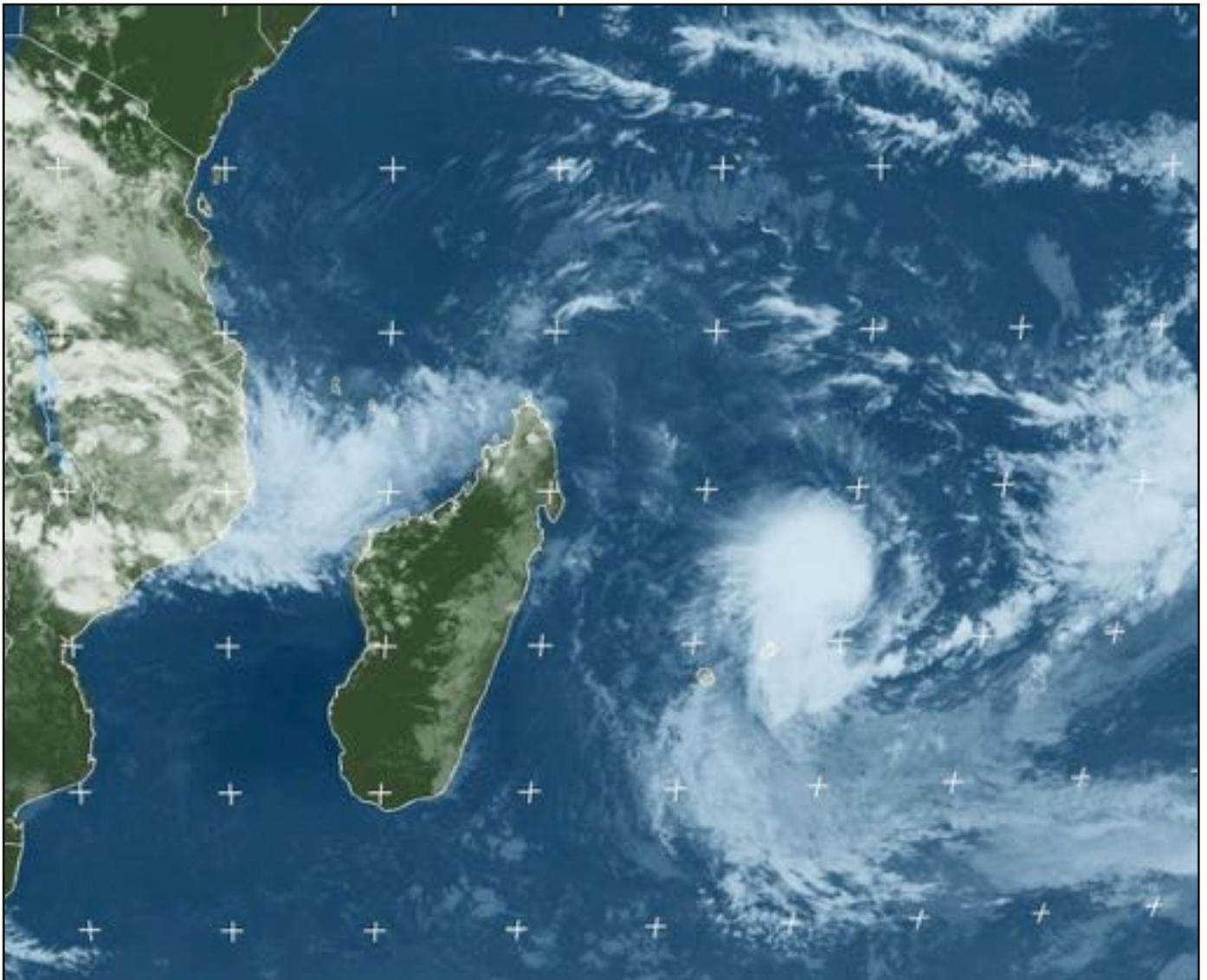
Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18902 - 73ÈME ANNÉE

Le système s'affaiblit en tempête tropicale

Berguitta : La Réunion en alerte rouge ? Décision ce matin



Hier soir, Berguitta était à moins de 500 kilomètres de La Réunion.

Depuis hier, Berguitta n'est plus un cyclone mais une tempête tropicale. Cela ne signifie pas que ce phénomène n'amènera pas des conditions cycloniques à La Réunion en raison du relief qui peut accentuer la force du vent. C'est pourquoi la décision de placer ou pas La Réunion en alerte rouge sera prise ce jeudi matin. L'alerte rouge impose l'interdiction de sortir à toutes les personnes à l'exception des équipes d'intervention et de sécurité.



Attention à ne pas franchir un radier submergé.

La menace du passage sur La Réunion d'un cyclone tropical est désormais écartée. La perturbation Berguitta a été rétrogradée hier de cyclone à tempête tropicale forte. La vitesse moyenne des vents a donc baissé. Et au cours des heures qui précéderont son passage au plus près de La Réunion, Berguitta ne pourra plus se structurer autour d'un œil, caractéristique d'un cyclone et de ses vents violents.

Cela ne signifie pas que tout danger est écarté. Si l'hypothèse privilégiée reste un passage frôlant les côtes Sud de l'île, il n'est pas exclu que le centre du système traverse l'île. Par ailleurs, lors du passage au plus près, le relief de La Réunion pourrait accentuer la vitesse du vent jusqu'au niveau des conditions cycloniques. De plus, toute l'île va subir de fortes pluies qui ont déjà commencé dans le Sud et l'Est. Rappelons que l'alerte rouge signifie l'interdiction de sortir.

Fortes pluies et vents violents

Notre île est depuis ce matin en

alerte orange, et Amaury de Saint-Quentin a rappelé que le déclenchement de l'alerte orange n'entraîne pas automatiquement l'alerte rouge. L'alerte orange peut être suffisante pour gérer le passage d'une tempête tropicale. Tout dépendra donc des données recueillies pendant la nuit et de leurs analyses. La décision de passer ou pas en alerte rouge sera donnée au plus tard à 8 heures ce jeudi matin.

Concernant l'évolution du phénomène, il faut s'attendre à une brutale dégradation de la situation météo dans les premières heures de la matinée. Berguitta passera au plus près de notre île dans l'après-midi. Le Nord sera la région la moins touchée, mais subira les derniers coups de vents lors du départ au large du phénomène. Aussi il convient de rester vigilant partout toute la journée.

Le passage de Berguitta sur Maurice donnera une idée de ce que les Réunionnais subiront. En effet, devenue tempête tropicale, Berguitta ne devrait pas connaître d'affaiblissement quand elle traversera l'île.

Vigilance

Si aujourd'hui l'aéroport de Maurice est fermé, ce sera au tour de La Réunion de fermer les pistes demain. Pas un vol ne partira ou n'arrivera dans notre île. La réouverture des aéroports est prévue pour vendredi. Le port est également fermé. La plus grande prudence est demandée sur le réseau routier. Les fortes pluies qui durent depuis plusieurs jours dans le Sud favorisent les éboulis. Les ravines se gonflent et il ne faut pas prendre le risque de traverser un radier submergé.

Pour la journée de jeudi, la plus grande prudence est donc de rigueur car une tempête tropicale, ce sont des vents forts, de fortes pluies et d'importantes vagues à cause de la houle.

M.M.

Edito

Plus d'aéroport à Notre-Dame des Landes : plus de carrière pour la NRL ?

A l'issue du Conseil des ministres, le Premier ministre a annoncé l'abandon du projet d'aéroport à Notre-Dame des Landes. Cet équipement devait remplacer celui de Nantes et devenir la plate-forme aéroportuaire de l'Ouest de la France. Le gouvernement a donc choisi d'arrêter un chantier qui suscitait une vive opposition de la part des défenseurs de l'environnement et des riverains. L'État indemniserait le concessionnaire, la société Vinci.

Cette décision est un espoir pour ceux qui militent contre l'ouverture de nouvelles carrières à La Réunion. Ces dernières sont prévues pour alimenter en matériaux le chantier de la route en mer. En effet, les promoteurs de la soi-disant NRL, ou nouvelle route du littoral, ont lancé le chantier sans avoir les matériaux à disposition pour le mener à bien. Ils ont donc demandé à l'État l'ouverture de nouvelles carrières. Ce dernier a donné suite à cette demande. La population concernée s'est donc levée contre des projets qui constituent une menace pour la santé, l'économie et l'environnement.

L'abandon de l'aéroport de Notre-Dame des Landes montre que ce gouvernement a donc pris le temps d'examiner les hypothèses, et a fini par trancher dans le sens de la protection de l'environnement. Gageons qu'à La Réunion il fasse preuve de la même sagesse et stoppe tout projet d'ouverture de carrières supplémentaires à La Réunion.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

L'année commence sous le signe de la lutte

La CGTR pour le respect des travailleurs de la cuisine centrale de Saint-Benoît

Le marché de la restauration scolaire de Saint-Benoît a été remporté par Régal des îles, société dirigée par M. Moutoussamy. Cette attribution n'a pas manqué de surprendre, car depuis une vingtaine d'années, c'était la SOGECIR qui gérait la cuisine centrale. Le transfert de l'activité et des salariés au nouvel attributaire se passe mal, d'où une grève lancée par les travailleurs pour défendre les acquis de 20 ans de luttes grâce à la CGTR, et les réponses menaçantes de leur nouveau patron. Pour la CGTR, les faits sont très graves et appellent à la mobilisation de tout le syndicat.

La direction de la CGTR tenait hier une conférence de presse au sujet de la grève à la cuisine centrale de Saint-Benoît. Après avoir été gérée pendant de nombreuses années par la SOGECIR, elle est désormais sous la responsabilité de Régal des îles. La transition se passe mal, car le dirigeant de la société, M. Moutoussamy, ne montre pas par ses actes la volonté de respecter l'article L-12-24-1 du Code du Travail qui précise que le repreneur d'une délégation de service public doit conserver le personnel et leurs acquis. Grâce aux luttes menées depuis 20 ans avec la CGTR, seul syndicat à la cuisine centrale de Saint-Benoît, les travailleurs ont obtenu l'annualisation du temps de travail sur la base de 222 jours payés au lieu de 136 jours. Cela permet aux employés d'avoir un salaire plus élevés que les 650 à 700 euros par mois qui sont la norme dans ce type d'établissement. Les travailleurs ont également obtenu la subrogation dès le premier jour d'arrêt de travail, ainsi qu'une mutuelle avantageuse. Ce sont ces acquis que le nouveau prestataire veut remettre en cause. Pour défendre leurs droits, les travailleurs se sont mis en grève. Le mouvement est largement suivi, précise la CGTR, car 54 salariés sur 61 sont d'accord pour que la CGTR mène les discussions de la transition entre la SOGECIR et Régal des îles.

agressive à Patrick Lauret, délégué syndical. Ivan Hoareau précise que 5 directeurs de service étaient présents. Le dirigeant de Régal des îles ne reconnaît pas à la CGTR le droit de négocier des conditions de la transition, précise le syndicat. Or la CGTR est le seul syndicat représenté dans l'entreprise, et Patrick Lauret a été le signataire de tous les accords d'entreprise au cours des 20 dernières années.

D'ores et déjà, M. Moutoussamy remet implicitement en cause le montant des salaires des travailleurs. Il veut que ces derniers soient payés sur la base de 136 jours par an au lieu de 222 jours. Il cherche aussi à imposer l'application de la convention collective « traiteur », au lieu de celle de « personnel de restauration des collectivités ». La première est plus défavorable pour les salariés que la seconde.

Il a fallu attendre hier pour que le patron de Régal des îles contacte une mutuelle afin de remplir ses obligations vis-à-vis de ses nouveaux salariés. Depuis le 10 janvier, ces derniers étaient sans couverture mutuelle en raison de l'inaction de leur nouveau patron sur ce point.

De plus, Ivan Hoareau constate que dans un autre établissement, l'Hôpital pour enfants, où Régal des îles a obtenu le marché au détriment de la SOPRESTIL, les travailleurs ont vu une nette dégradation de leurs conditions de travail. Cela s'est traduit aussi par des licenciements.

hier dernier, il est venu avec un huissier devant le piquet de grève. Mais à quelques mètres de là, plusieurs voitures chargées de gros bras étaient là pour intimider le personnel gréviste. Cette manœuvre n'a pas entamé la détermination des salariés qui pour 54 sur 61 d'entre eux font confiance à la CGTR. Elle est fermement dénoncée par le syndicat car laisser faire signifie ouvrir la porte à tous les abus.

Patrick Lauret témoigne de la difficulté de discuter avec un patron qui ne reconnaît pas le syndicat de l'entreprise. Ce sont des méthodes d'un autre temps, « nous sommes en démocratie et pas en république bananière ». La CGTR est ouverte à la discussion dans le respect de toutes les parties. Ivan Hoareau rappelle aussi à la mairie de Saint-Benoît ses responsabilités. Les menaces de M. Moutoussamy constituent un trouble à l'ordre public, or le maire a des prérogatives de police sur le territoire de sa commune. De plus, la cuisine centrale est un service public dont la gestion est confiée à une entreprise privée choisie par la municipalité.

L'année commence donc par un difficile conflit social dans l'Est. La CGTR est mobilisée pour que les travailleurs de la cuisine centrale de Saint-Benoît puissent se faire respecter et conservent les acquis de 20 ans de luttes.

M.M.

Non à la baisse des droits et des salaires

Dès le 7 décembre, le ton était donné lors d'une réunion à la mairie de Saint-Benoît entre le nouveau prestataire et le personnel. M. Moutoussamy s'est adressé de manière

Des gros-bras pour intimider des grévistes

Ce qui pousse la CGTR à s'impliquer largement de ce conflit, c'est l'attitude de M. Moutoussamy. Le 9 jan-

«À Rebours», roman néo-impressionniste

Dans la "préface écrite vingt ans après", Huysmans confiait : "On était alors en plein naturalisme ; mais cette école, qui devait rendre l'inoubliable service de situer des personnages réels dans des milieux exacts, était condamnée à se rabâcher, en piétinant sur place". C'était sur le cadavre encore chaud d'Émile Zola que Huysmans écrivait. Zola décédait en septembre 1902, le texte parut en 1903. Par une mise en abîme ironique dont le temps nous réserve parfois la surprise, Huysmans aurait pu répondre alors les mots que Léon Bloy prononça sur sa tombe : "On me reprochera peut-être de manquer de respect envers un défunt. 'La mort, disait autrefois Jules Vallès, n'est pas une excuse'..." Une ingratitude qui dissimulait difficilement le fait qu'"À Rebours" avait utilisé la méthode expérimentale du roman telle que Zola la théorisa, mais pas toujours de la façon dont celui-ci l'entendait si l'on s'en réfère au chapitre VI où l'expérience menée par des Esseintes n'obtint pas les effets attendus. Souhaitant créer de toute pièce un criminel, par l'habitude au luxe, puis par la suppression brutale de toute subsistance, notre Méphistophélès d'occasion n'en fit sortir qu'un unique point d'interrogation. De la sorte, Auguste, nom du jeune sujet expérimental, devenait l'auguste de des Esseintes qui était lui-même renvoyé par contre-coup (à rebours si l'on peut dire) à l'autoritarisme - apparemment digne - du Clown blanc, faisant de la condition humaine non pas une comédie, mais à tout le moins un cirque. Ne retrouverait-on pas en 1891 accrochés aux cimaises du Salon des Indépendants deux clowns dans "Le Cirque" de Seurat : l'un à la cabriole (l'auguste) et l'autre tenant le rideau de scène, qu'on pouvait identifier sans peine à des Esseintes, le clown blanc ? Par cette scénarisation de l'expérimentation cabriolesque, Huysmans avait opposé au déterminisme des mœurs, le mystère du libre arbitre - reconnaissant de la sorte que le lecteur n'était pas la dupe de l'écrivain, qu'il conservait de façon idoine son esprit de contradiction, en tout cas quelque chose d'irrépressiblement rétif. À l'instar d'Auguste, Huysmans proclamait que le lecteur ne pouvait être manipulé : unique et ironique conclusion en forme de poire, c'est-à-dire d'aporie,

"À rebours" sonnait par là comme un pamphlet anti-naturaliste.

La lettre à Zola du 25 mai 1884 au lendemain de la publication du roman faisait pourtant des contorsions :

« Si j'avais fait Montesquiou des Esseintes exact, j'aurais exprimé son inénarrable dégoût pour tout le naturalisme. Je voulais le faire tel quel, mais plus juste et moins étroit - aussi ai-je pris carrément mon parti, j'ai jeté à l'eau mes idées personnelles et ai exprimé des idées diamétralement opposées aux miennes qu'il ne pourra venir à personne l'idée de m'attribuer, puisque j'ai écrit tout le contraire dans L'Art moderne. »

Il poursuivait en manière d'excuse - on n'en était pas à vingt ans après : "Les catholiques sont exaspérés ; les autres m'accusent d'être un clérical déguisé" (...) « Les naturalistes sont outrés de la haine moderne du livre ! »

Malgré l'aspect expérimental certain de la fiction, le roman marquait une rupture avec le sociologisme de Zola et fut qualifié de « névrose » par le maître.

En réponse romanesque à son ancien protégé, l'auteur de *Germinal* faisait paraître dans le *Gil Blas*, deux ans après la publication d'"À Rebours", "L'Œuvre", récit centré sur la condition de l'artiste dans le siècle.

Il n'est sans doute pas anodin de relever que le jeune néo-impressionniste Paul Signac se mêla ponctuellement de la rédaction de ce roman. Début 1886, alors qu'il paraissait en feuilleton, Signac écrivit au romancier pour lui faire remarquer, malgré des efforts d'exactitude, l'erreur concernant le passage suivant : « Le rouge du drapeau tourne au violet, parce qu'il se détache sur le bleu du ciel ».

"Toutes les fois qu'une vérité est fixée par les savants, remarquait Zola dans le manifeste du Roman expérimental, les écrivains doivent abandonner immédiatement leur hypothèse pour adopter cette vérité". Il s'y était tenu en effet, Zola remanie son texte pour l'édition de son livre, dans laquelle on lit la phrase suggérée par le jeune néo-impressionniste : « Le rouge du drapeau s'éteint et jaunit, parce qu'il se détache sur le bleu du ciel, dont la couleur complémentaire, l'orangé se combine avec le rouge ». Car le naturalisme marchait sur les pas de

la science. Le groupe des néo-impressionnistes, désigné justement "impressionnistes scientifiques" - "chromo-luminaristes" selon la terminologie de Seurat, abordaient la lumière et la couleur en hommes d'art, mais avec les données de la science. Les néos furent à Chevreul ce que Zola était à Claude Bernard : unis dans le rêve totalisant de l'art-science.

La génération de Huysmans et celle d'après furent marquées à l'endroit d'À Rebours par la vigueur qu'y prenaient les couleurs.

Jules Renard portait dans son *Journal* (21 septembre 1907) une formule mouche et vacharde : « Huysmans : c'est de la couleur, oui ! C'est des mots éclatants un peu écrabouillés ».

« Quant à la région du style, on pourrait dire la même chose de la palette où Huysmans mêle les couleurs dont il pare sa prose, écrivait semblablement Ernst Jünger dans son *Second journal parisien*. Dans cet incroyable mélange et cette déliquescence de teintes, dans ces bizarres orgies de la rétine, la décadence célèbre ses triomphes ». George Moore évoquait une « passion de vitraux ».

Julien Gracq dans *En lisant*, en écrivant, disait encore de son style : « La substance de la langue, et surtout de l'adjectif, qui surgit chez lui non pas colorié, mais imbibé de couleur dans toute sa masse, a l'éclat, l'épaisseur de matière et le feu sourd des émaux cloisonnés ».

Henry Miller retenait de cette œuvre, comme il l'écrivait dans ses *Lettres à Anaïs Nin*, les « couleurs menaçantes » des orchidées indiennes.

Cette passion pour la couleur lui venait de ses fréquentations des Salons et des peintres de son siècle, ses réflexions sur la teinte et les contrastes de ses comptes rendus des Salons - des "Indépendants" surtout-, et des échanges avec les peintres qu'il côtoyait et dont il affectionnait les œuvres.

Jean-Baptiste Kiya

Oté

Siklone l'arivé ? I diré oui konm pa

Dopi dimansh bann média l'aprè basine anou dsi késtyonn siklone la. In pé i di zot la rogard la kart é la kart lé sir a san pour san é siklone i sar pass dsi nou, kaziman konm in roulo konprésèr : i sava tyé sète, blèss katorz. Kansa ? Zédi matin dizèr ! Pars antansyon, koméla siklone lé prési, réglé konm papyé d'mizik é li réspèk son z'èr li la done ali par li mèm sansa bann la météo la donn ali dann sak i pouré z'ète konm in kayé d'sharj.

Lontan siklone laté pa konm koméla. Li té i pran son tan. Bann vyé moun téi rogard l'éskargo grinp dsi lo mir. Mové prézaz : l'éskargo i komans avoir pèr noiyé. Fourmi k'i pik i rant partou é si ou la marsh dann son ni, antansyon son vénin i sa fé dans aou séga maloya. Dopi lontan gèp i fé son ni dann i l'androi protézé. Zoizo rasanblé dsi lo fil téléphone, lé konm aprè aspèr lo tangaz arivé... Bann z'ansien i rogard dann syèl pou oir si kékpar, si la pa lo matin, sé lo soir, na poin dann syèl in pyé d'van nyaz la désine. Mové prézaz ! Lo syèl i vien rouz kuivré kan solèye i lav son pyé. An atandan lo promyé souf sho konm sorti dann rin volkan, pou anons anou lo météore lé la.

Dann tan lontan siklone té i pran son tan. Pa toultan ! Défoi li té présé épi li té ariv san prévni, konm i di san tanbour ni tronpète é si ou la pa gingn lo tan barikade aou, li lé kapab bate out kaz atèr. L'ané 1962 siklone Jenny la débark dsi nou san prévni épi mi pé dir azot la kasé, la kasé, pa pou zoué, mé pou kasé brizé. Konm kozman i di, dann in ka konmsa nimérote out z'abati sansa ou sra an pène pou artrouv azot.

O fète, koméla siklone i mète son tan li osi é pli souvan ké son tour. Mé alor kosa k'i fé ké lo tann koméla, la pi lo tann lontan ? Pétète pars bann médyà i konfisk nout tan. Pétète pars zot i anons san arété, ! Zot i prévien san arété. Zot i dovine san zamé trouv la vérité pou vréman. A ! bien sir, ni pé pi dir, konm dann tan lontan téi di : lo problèm avèk la météo sé ké li di pa touzour lo kontrèr d'la vérité. La météo lé syantifik koméla é sak i kroi pa sé son traka. Li sar kite pou son biskui.

Alé ! Ni artrouv dizèr avèk siklone pars dizèr sé l'èr li doi arivé. Sé l'èr gouvèrnman la di li doi arivé. Dizèr, rékta dsi lo pous, mon fra.

Justin

« Abiyé an marshan poisson » : in kozman pou la rout !

Néna plizyèr fason ète abiyé. Néna demoun lé an kostardé, néna lé abiyé an pou pète, néna lé bien abiyé, é néna sak lé mal abiyé. An parmi lo moun mal abiyé, demoun, dann tan, téi klass bann marshan poisson. Sa sé in n'afèr lé bien konpréansib pars out linz i détinn afors ou lé dann in bin mouyé é konm fitintan linz lété shèr demoun téi protèz z'ot linz konm zot té i pé . Astèr pou anshèv d'ète mal fagoté shomiz téi pandiy an déor lo pantalon. Ni pé dir késtyon d'ète mal abiyé bann marshan poisson l'avé poin, dann tan, lo monopol é bonpé d'moun té mal abiyé. Koméla la shanj in bonpé é a oir d'moun dann shomin isi La rényon ou lé blizé fé lo konsta l'abitide demoun la fine shanj in bonpé. Mi koné pa z'ot fason abiyé, mé moin lé sir sak moin la mark an o la i konsèrn pa zot. Alé ! Mi lèss azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé